

**Procès-Verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION
NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
(Section de Tarn-et-Garonne) : le 23 mars 2024 salle des fêtes « Complexe
Aimé Padié »
82800 NEGREPELISSE**

Le samedi 23 mars 2024 salle des fêtes « Complexe Aimé Padié », Avenue de la Sorbonne, 82 800 Nègrepelisse s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'ANMONM 82 à partir de 9h30. Tous les adhérents ont reçu une invitation par courriel ou par voie postale. **37 adhérents ont participé au vote en présentiel et 30 adhérents ont envoyé leur pouvoir** au Président **Erick LEBRUN**.

Après la minute de silence à la mémoire :

- ✓ de nos Compagnons disparus depuis notre dernière Assemblée Générale ;
- ✓ de nos militaires décédés en mission en 2023 ;
- ✓ de nos forces de l'ordre et pompiers décédés en mission.

Le Président de l'ANMONM 82, **Erick LEBRUN** a exposé son rapport moral. Aussi la secrétaire de la section, **Hanane GUÉGAN** a détaillé le rapport d'activité. Enfin, le trésorier **Eugène COJAN** a précisé le rapport financier 2023 et le budget prévisionnel 2024.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT le Lieutenant-colonel (r) Erick LEBRUN

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons ce jour pour l'assemblée générale de la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM sur la commune de Nègrepelisse. Je tiens à remercier monsieur **Morgan TELLIER**, maire de la commune pour avoir bien voulu nous recevoir pour ce moment important pour notre association. Comme vous avez pu le remarquer, il est de coutume d'organiser notre AG une année à Montauban et une année dans une autre commune du département. Nous allons déjà réfléchir pour 2025 afin de trouver un endroit à Montauban ou une autre commune qui voudra bien nous accueillir.

Après ces années bien perturbées par la crise sanitaire, nous voilà revenus dans un rythme régulier de nos activités. Vous le verrez dans le rapport d'activité exhaustif qui vous sera présenté par notre secrétaire **Hanane GUÉGAN**.

Il y a maintenant cinq ans à quelques jours près, j'ai succédé à notre compagnon **Robert DELBÈS** qui avait pris la suite de **Jean-Marc DETAILLEUR**. Je tiens aujourd'hui à leur rendre hommage devant vous tous et les remercier pour les actions qu'ils ont menées au sein de notre association et qu'ils mènent encore à mes côtés et aux côtés du comité de section. Ils sont toujours actifs et force de propositions.

Conformément aux souhaits du siège parisien, depuis 2017 l'assemblée générale de notre section locale doit se tenir au cours du premier trimestre de l'année civile afin que l'assemblée générale de l'association nationale puisse se dérouler en juin. J'ai participé à cette AG les 8 et 9 juin 2023. En 2024, cette AG aura lieu le 28 et 29 novembre 2024 à Paris en raison des JO. Je devais aussi assister à la réunion des présidents le 3 décembre et aussi dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de la création de l'ONM par le Général de Gaulle. Mais pour des raisons de Covid j'ai dû annuler. L'objectif de cette temporalité pour le siège national est de valoriser un rapport d'activité reflétant les actions de toutes les sections.

Faisons un petit rappel sur l'origine de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite. Elle a été instaurée le 27 juillet 1972 et reconnue d'utilité publique en 1987. J'en profite donc pour vous rappeler que l'ANMONM a fêté cette année le 60^{ème} anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite par le Général De Gaulle. À notre niveau nous avons organisé une belle exposition à la maison de la Région. Je tiens ici à remercier les personnels de la Région qui nous ont accueillis du 6 au 10 novembre.

Les objectifs de l'ANMONM sont :

- D'assurer le rayonnement et le prestige de l'Ordre en tous lieux.
- De maintenir et développer les valeurs morales et civiques liées à la qualité de compagnon.
- De renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'Ordre.
- Et de pratiquer l'entraide individuelle et collective, participer au devoir national de Mémoire et encourager sa pratique.
- Développer, en particulier chez les jeunes, l'esprit de citoyenneté et du civisme.

Les membres du comité de la section de Tarn-et-Garonne se sont efforcés de remplir ces objectifs. Ils ont été présents à de nombreuses manifestations civiles et militaires liées au « travail de Mémoire » auxquelles ils ont été invités. Je voulais remercier ces membres qui ont représenté l'Ordre dans toutes ces cérémonies. J'en profite pour remercier les porte-drapeaux qui accompagnent à chaque fois le Président ou les personnes dont le Président a donné la mission de le représenter.

C'est ainsi que je tiens à remercier nos porte-drapeaux, particulièrement M. **Maurice HIRON** qui, depuis ma prise de fonction le 28 mars 2019, m'a accompagné à chaque fois. M. **Guy FERRERO**, M. **Jacques GAILLAC**, et M. **André SERGUES**, M. **Christian MAJOREL** qui ont répondu, même dans l'urgence, aux sollicitations des autorités ou des familles de nos compagnons, lors de leurs obsèques. Nous avons également un nouveau porte-drapeau sur le secteur de Moissac en la personne de **Franck EBELY**. Enfin, il faut noter que nous avons féminisé nos porte-drapeaux avec nos deux jeunes filles **Emma PORÉE** que vous avez vu lors de l'AG 2023 et **Noélie JOUIN** recrutée en 2023 que vous allez pouvoir découvrir aujourd'hui.

Je remercie aussi **Michel GABACH** qui a tenté de visiter nos compagnons dans la difficulté car cette tâche est très importante pour garder le contact avec nos anciens. Il a fait un gros travail de rencontre comme de nombreux membres du comité en fin d'année dans le cadre de « l'opération chocolat ». En effet, depuis trois ans nous avons décidé d'offrir une boîte de chocolats à nos anciens de 80 ans et plus. Cette opération a été très appréciée et les nombreux courriers que j'ai pu recevoir en sont la preuve. Merci à Michel et aux autres membres du comité qui donnent de leur temps pour que nos anciens ne soient pas oubliés. Beaucoup rencontrent des difficultés de santé, nous ne devons d'être solidaires et fraternels envers nos aînés.

La rédaction de notre bulletin a été réalisée en 2023 par notre compagnon **Wilhelm BUSCH** depuis Pau où il réside actuellement et je tiens à l'en remercier en mon nom et en votre nom. Ce bulletin est un lien indispensable entre la section et les adhérents. Cela vous a permis de voir que nous continuons nos actions envers nos anciens et aussi envers nos plus jeunes. Vous verrez tout cela dans l'excellent rapport d'activité réalisé par notre secrétaire **Hanane GUÉGAN**. Le dernier numéro (n° 32) vous avez dû le recevoir dans la deuxième quinzaine d'octobre. En 2024, pour le n° 33, la mise en page est assurée par **Eric GELIN** nouvel adhérent en qualité de sympathisant en raison des problèmes de santé récents de Wilhelm. Il va mieux à ce jour. Le prochain numéro doit paraître en avril 2024. Le comité de rédaction, défini il y a quatre ans et composé de M. **François NAUD**, M. **Jean-Marc DETAILLEUR** et moi-même, est toujours en place mais il nous faut une personne pour faire la synthèse. C'est votre revue. Elle n'est pas la revue du Président et du comité. Donc vous pouvez nous adresser vos articles sur des sujets qui vous tiennent à cœur et ils seront publiés sans souci. J'attends vos œuvres. Le travail de relecture et de correction est réalisé jusqu'à présent par **Hanane GUÉGAN** et par **Eugène COJAN**. Mais leur fonction leur prend beaucoup de temps, donc pour le prochain numéro et les suivants, ces travaux seront réalisés par **Bernard VALETTE** et **Thierry MANIEZ** pour le prochain numéro (N° 32 et suivants).

La parution de ce bulletin permet à nos membres et aux autorités civiles et militaires destinataires de se tenir au courant de nos activités et de leur montrer le dynamisme de notre association. Sachez qu'il est très apprécié par eux. J'en ai chaque fois de nombreux retours favorables.

Les travaux de secrétariat sont réalisés par Madame **Hanane GUÉGAN** et je la remercie pour sa disponibilité et sa réactivité surtout avec son activité professionnelle. Au cours de nous ne pouvons adresser certaines informations qu'aux personnes qui ont une adresse électronique valide. Nous faisons une exception c'est au moment de la convocation pour l'AG où nous adressons des courriers postaux à ceux qui n'ont pas Internet. Donc il est nécessaire d'avoir une adresse électronique valide et à jour de façon à recevoir ces informations et pour recevoir aussi en début d'année votre reçu fiscal. La dématérialisation est devenue incontournable et dans les gestes de votre vie, vous avez dû vous en apercevoir. Je tiens à préciser aussi que jusqu'au début de cette année, notre secrétaire est secondée par notre amie **Myriam LAMARQUE**. Mais pour des raisons personnelles et professionnelles, elle a décidé d'arrêter cette mission. Toutefois, elle reste membre du comité de section.

Je veux également remercier notre trésorier M. **Eugène COJAN** pour son immense travail qu'il effectue pour que notre section puisse fonctionner correctement. Cela ne se cantonne pas uniquement à la trésorerie. Il faut savoir qu'il travaille aussi pour d'autres associations. C'est une pierre angulaire de notre association sur lequel je peux me reposer totalement comme je me repose sur Hanane et sur tous les membres du conseil d'administration. Il nous détaillera les recettes et dépenses de l'exercice écoulé.

Je voulais juste rappeler que nous pouvons être au comité jusqu'à 15 membres. Je sais que parmi vous il y a des gens remplis de bonne volonté et qui peuvent venir nous rejoindre pour faire vivre notre association et apporter de nouvelles idées. En 2023, nous n'avions qu'**Eric GELIN** comme je l'ai dit plus haut en qualité de sympathisant donateur.

À l'issue de l'AG 2023, nous étions au nombre de 13 compagnons, il reste à ce jour donc 2 places de compagnons. Nous avons deux sympathisants (**Marie-Christine LIMONGI** et **Eric GELIN**) qui nous aident énormément dans la vie de notre section. Je profite encore aujourd'hui de cette prise de parole pour faire appel aux éventuels volontaires afin de participer à la vie du comité et faire vivre notre belle association. Y a-t-il des candidats ?

Il faut rappeler que, depuis 9 ans, il a été instauré par **Jean-Marc DETAILLEUR**, un de mes prédécesseurs, le prix du comportement citoyen, tout particulièrement destiné à récompenser les jeunes sapeurs-pompiers volontaires et les équipes qui les instruisent et les encadrent. L'ANMONM 82 s'est attachée à cette manifestation car elle nous est apparue nécessaire pour mettre en valeur l'engagement civique de jeunes gens et jeunes filles qui démontrent que l'aide à ceux qui en ont besoin n'est pas un vain mot. Nous complétons ainsi toutes les actions d'encouragement au civisme des jeunes qui existent déjà dans le département. C'est notre compagnon **Bernard VALETTE** qui a en charge ce dossier et il le maîtrise parfaitement. La prochaine cérémonie de remise de prix est prévue normalement le 28 juin dans la salle Jean Moulin de la Préfecture de Tarn-et-Garonne.

Dans les actions que nous avons menées et que nous allons poursuivre, je souhaite rappeler le partenariat avec la Croix Rouge départementale depuis 2020 année de la signature de la convention avec M. **Georges CHRISTOPHE** délégué départemental de la Croix -Rouge française. Cette convention vise à récompenser les jeunes engagés de la Croix -Rouge française sur le même principe que ce que nous le faisons avec le SDIS et les JSP. Depuis ma prise de fonction en mars 2019, la section de l'ANMONM 82 a repris la remise du prix de l'encouragement au civisme. C'est avec un grand plaisir et une grande fierté que le comité a validé le transfert de ce prix en janvier 2019. C'est ainsi que nous ferons cette remise des prix à la suite de notre assemblée du jour.

Ces dernières années, ce prix nous a permis de repérer deux jeunes à qui nous avons remis le prix départemental du civisme pour la jeunesse. **Tia CHAUMERET** en 2020 et **Raphaël DESCORDE** en 2021. Nous avons présenté leur dossier au siège national afin qu'ils puissent être récompensés au niveau national, mais ils n'ont pas été retenus. Nous aurons un dossier en 2023, vous le verrez dans la deuxième partie de cette manifestation.

Maintenant nous sommes confrontés à un certain nombre de défis dans la poursuite de nos objectifs :

- En ce qui concerne le premier défi, il faut savoir qu'au niveau national, la baisse des adhérents est continue même si ici en Tarn-et-Garonne, nous avons affaire à une stagnation des effectifs, mais il n'empêche que de nombreux nouveaux décorés semblent peu intéressés à poursuivre, au sein de l'Association, leur engagement qui leur a valu cette distinction. Je tiens à préciser qu'en 2023, il y a eu la nomination d'une personne au sein du département au grade de chevalier de l'ONM entre les décrets de juin 2023 et de décembre 2023. À ce jour, cette personne n'a pas voulu adhérer à notre association malgré mes courriers de félicitations. C'est peu, alors qu'un département proche de chez nous en a eu 12. Espérons

que 2024 sera meilleure. Mais ce n'est, bien sûr, pas spécifique à notre association, et cela ne doit pas cesser de nous interpeller. Il faut faire apparaître ici que le pourcentage d'adhésions par rapport aux nominations est faible. Le taux en 2023 est de 0% sur les deux décrets. Est-ce que nous effectuons notre travail dans le cadre de la sensibilisation des nouveaux décorés ? Au niveau départemental, je pense que oui. En revanche, il me semble qu'il faut sensibiliser notre administration centrale pour que des dossiers qui sont préparés sortent plus facilement, surtout si les « mérites distingués » sont réellement reconnus. De plus, il me semble que chaque fois qu'un membre du comité et aussi à chaque fois qu'un adhérent a connaissance qu'une personne est titulaire de l'ordre national du Mérite, il faut l'inciter à adhérer à la section pour partager les valeurs pour lesquelles nous avons obtenu cette belle médaille. Je crois que c'est la responsabilité de chaque compagnon de convaincre les titulaires de l'ordre national du Mérite qui résident dans le département de s'engager dans notre section. Je vous demande donc de prendre votre bâton de pèlerin et d'inciter les décorés à nous rejoindre.

- Le second défi tient au maintien du contact avec nos compagnons adhérents, qui ne peuvent plus participer à nos travaux : la question qui se pose est celle-ci : « faisons-nous assez d'efforts pour leur permettre de participer à nos activités ? » Je crois que les visites que fait notre compagnon Michel tendent à ce maintien. Mais est-ce suffisant ? Après les années 2020-2021 qui ont été compliquées avec la crise sanitaire, il a essayé de garder le contact avec nos anciens par téléphone. Il a repris ces visites en 2022 et en 2023 d'après un plan de visite qu'il a établi, il le suit de près afin de m'informer de l'état d'esprit de nos anciens. En fin d'année 2023, les responsables de secteurs pour la troisième année consécutive sont allés voir nos anciens de plus de 80 ans afin de leur remettre une boîte de chocolat.

Depuis sept ans, nous avons répondu à ces défis en organisant conjointement certaines manifestations avec les sections de Tarn-et-Garonne de la SMLH, de l'ANOCR 82 et de l'AOR 82, et depuis 2020 une autre association nous a rejoint : l'ASOR 82. En 2022, l'association des Croix de Guerre et Valeurs militaires avec son président **Patrick BOISSINOT** a choisi de rejoindre les cinq associations. Mais depuis le 31 décembre 2023, l'ANOCR82 est malheureusement dissoute et les avoirs ont été transférés à l'ANOCR31. Cela est bien dommage. Toutes les activités sont réalisées en commun et elles sont précieuses car elles permettent d'échanger et de partager les valeurs que chacune de nos associations partage. Il est bon qu'elles soient désormais communes. L'une des activités majeures de ces associations est la coque des rois en janvier et cette année en 2023 nous avons pu la réaliser avec bonheur avec la présence de Madame le Préfète de Tarn-et-Garonne et de bien d'autres autorités civiles et militaires et il y a 10 jours nous avons participé au voyage à Paris organisé par nos amis de la SMLH82.

Voilà, vous voyez, nous avons toujours du pain sur la planche. En 2019, le Président national nous a fait parvenir sa feuille de route pour la période 2019-2020 transformée en feuille de route 2021-2023 dans laquelle il nous demande de réfléchir sur les moyens de créer un nouvel espoir et de transmettre nos valeurs par l'exemplarité. Plusieurs questions se posent et nous tenterons d'y répondre afin que la section du Tarn-et-Garonne soit une force de proposition. Nous avons participé à deux réunions inter-sections régionales en 2023 avec le Tarn, la Haute-Garonne, l'Aveyron, l'Ariège et le Lot. Une des deux réunions a été organisée à Montauban par notre association. Vous en aurez un résumé dans le prochain bulletin.

Je vous rappelle que depuis trois ans, l'association a loué à la mairie de Montauban un local à la maison du combattant au 2, rue boulevard Edouard Herriot. Il permet au comité de tenir ses réunions pour faire avancer notre association.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS par Madame Hanane GUEGAN

1. Les instances

1.1 Élection du Président du l'ANMONM 82

Le samedi 18 mars 2023 dans « Les Salons de Villeneuve » (Ex-Ibis Hôtel) 30, rue Léon Cladel, 82000 Montauban s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'ANMONM 82. Tous les adhérents ont reçu une invitation par courriel ou par voie postale. 37 adhérents ont participé au vote en présentiel et 30 adhérents ont envoyé leur pouvoir au Président **Érick LEBRUN**.

Le nouveau comité de section se compose des personnes suivantes :

Fonction	Nom Prénom
Président Honoraire	DOUMENC Christian
Président Honoraire	DETAILLEUR Jean-Marc
Président Honoraire	DELBÈS Robert
Président de section	LEBRUN Erick
Vice-président - Chargé des Relations avec l'Armée	BON Philippe
Vice-président – Commission Encouragement & Civisme	VALETTE Bernard
Vice-président	MANIEZ Thierry
Trésorier	COJAN Eugène
Trésorier-adjoint	DOMINATI Edmond
Secrétaire	GUÉGAN Hanane
Secrétaire adjointe	LAMARQUE Myriam
Membre et responsable des relations avec les anciens et correspondant secteur Montauban	GABACH Michel
Membre et correspondant secteur Beaumont-de-Lomagne	DUPUY Guy
Membre et correspondant secteur Moissac Castelsarrasin	CLANCIER Georges
Membre	MARCHÉ Marie-Thérèse
Membre	MOLINIÉ Jean-Pierre
Sympathisante invitée	LIMONGI Marie-Christine

2. Réunions du Comité de Section en 2023

Le comité de section s'est réuni 6 fois en 2023 :

- Lundi 16 janvier 2023
- Lundi 6 mars 2023
- Lundi 27 mars 2023
- Lundi 12 juin 2023
- Lundi 18 septembre 2023
- Lundi 11 décembre 2023

2. Les adhérents

Nous enregistrons 153 adhérents en fin d'année 2023 :
Au 31 décembre 2023 la section compte 153 adhérents.

12 adhésions nouvelles adhésions :

- Porte-drapeau **Christian MAJOREL** (Sympathisant) ;
- Colonel (er) **Maurice VERN** (Compagnon) ;
- Chef de Bataillon (er) **Thierry BAUER** (Compagnon) ;
- Porte-drapeau **Emma PORÉE** (Sympathisant) ;
- Porte-drapeau **Franck EBELY** (Sympathisant) ;
- M. **Éric GELIN** (Sympathisant – Donateur) ;
- M. Jean-**Philippe BESIERS** (Sympathisant – Fils de Compagnon décédé) ;
- M. le préfet **Vincent ROBERTI** (Compagnon) ;
- Porte-drapeau **Noélie JOUIN** (Sympathisante) ;
- M. **Yves GELHAYE** (Compagnon) ;
- Major (h) **Henry DESSAUX** (Sympathisant – Donateur) ;
- Lieutenant-colonel (er) **Michel MAJOREL** (Compagnon) ;

4 décès : M. **Michel SIMONIN** ~ Médecin-colonel (er) **Yves PIRAME** ~ M. **Robert POULAIN** ~ Colonel (er) **Roger POUILLON**.

1 suspension : Mme **Sophie VENDEVILLE**

1 mutation : Lieutenant-colonel **Martial PIED** (Monaco)

2 départs du département : M. **Christophe DELAIS** et Mme la Préfète **Chantal MAUCHET**

3. Les sorties du drapeau

Depuis 2019, la section de l'ANMONM 82 compte 4 porte-drapeaux, **Maurice HIRON** est le titulaire et 3 autres personnes sont en soutien : **Jacques GAILLLAC** ~ **André SERGUES** ~ **Guy FERRERO**. En 2023, 2 nouveaux porte-drapeaux : **Emma PORÉE** et **Franck EBELY** ont rejoint la section : Pour l'année 2023, le Drapeau de l'ONM a effectué 60 sorties réalisées dans le département du Tarn-et-Garonne par **Maurice HIRON**. Le Président, **Erick LEBRUN** a parcouru plus de 9745 km pour représenter la section.

Le drapeau a été présent dans les évènements suivants :

- Participations aux manifestations Civiles et Militaires ;
- Participations aux remises de médailles de l'Ordre ;
- Participation aux funérailles de nos Compagnons ;
- Participation à la remise du prix de l'encouragement au civisme ;
- Participation à la remise du prix des « jeunes engagés de la Croix-Rouge » ;
- Participation au Forum Citoyen au Lycée Capou ;
- Participation au rallye de la citoyenneté du lycée Capou ;

4. L'engagement auprès de la jeunesse du département

4.1 Le Prix du Comportement Citoyen

En partenariat avec le SDIS, l'ANMONM.82 organise le prix du comportement citoyen chaque année. L'objectif de ce prix est de mettre en valeur les JSP (Jeunes sapeurs-pompiers) de 4^{ème} année avec la remise du brevet JSP par le SDIS et du prix du Comportement Citoyen par l'ANMONM pour « promouvoir l'Esprit Civique chez les Jeunes ».

Selon **Bernard VALETTE**, animateur de la commission « Mémoire – Civisme – Citoyenneté », l'initiative de l'ANMONM82 dans le comportement citoyen est de :

- Reconnaître aux jeunes le rôle qu'ils peuvent jouer dans la société (Ville, village, quartier, établissements scolaires, etc.)
- Faire prendre conscience aux jeunes citoyens de leurs devoirs dans le respect de leurs droits
- Permettre à nos Jeunes de devenir des CRACS : Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires

Le mercredi 16 juin a eu lieu la 6^{ème} cérémonie de remise du prix à la salle Jean Moulin de la préfecture de Tarn-et-Garonne pour 20 jeunes. Le préfet de Tarn-et-Garonne et le Président **Erick LEBRUN** ont ouvert l'évènement.

Les jeunes représentent les pôles suivants :

- Pôles de formation de Lavit-de-Lomagne
- Corbarieu/Monclar-de-Quercy/Villebrumier

Le lieutenant **François-Xavier ÉVRARD**, l'Adjudant-chef **Jean-Pierre ARILLA** responsable des JSP du pôle Corbarieu, Monclar-de-Quercy, Villebrumier, le Caporal **Thomas BAÏSE**, Mme **Aline CASTILLO**, maire de Corbarieu et M. **Emmanuel CROS**, 1^{er} vice-président du conseil d'administration du SDIS 82 ont rendu hommage aux jeunes du SDIS.

4.2 Remise du prix de l'encouragement au civisme

Le prix de l'encouragement au civisme a été créé en 1997, par **Robert DELBÈS**, Président de la section 82 des médaillés du travail pour inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen. Depuis sa création jusqu'en 2022 : 587 jeunes Tarn-et-Garonnais ont été récompensés. Le prix a été transféré de l'association des médaillés du travail à la section du Tarn-et-Garonne des membres de l'ordre national du Mérite présidée par **Erick LEBRUN** en 2019.

La promotion de 2023 compte 11 lauréats. La remise de prix a eu lieu le 18 mars dans les Salons de Villenouvelle (Hôtel Kiryad) de Montauban à la suite de l'assemblée générale de l'ANMONM 82. La majorité des lauréats étaient présents. Dans son allocution, le Président **Erick LEBRUN** rappelle que l'Ordre National du Mérite (ONM) est créé en 1963 par le Général de Gaulle afin de récompenser les actes et les services des personnes civils et militaires qui le méritent. Aussi, ce prix de l'encouragement au civisme est fait pour inviter les jeunes à continuer leurs actions citoyennes surtout en cette période de crise sanitaire : « il faut qu'ils continuent à s'investir dans leur vie pour les autres ». La devise de l'ONM est « HONNEUR~SOLIDARITÉ~MÉMOIRE », et elle représente le lien entre les jeunes et les anciens.

Pendant la cérémonie, **Shana LÉVI** a rendu un émouvant hommage à l'engagement pour la jeunesse et la résistance de Madame **Marie-Louise GARCIA** (Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite) décédée le 4 octobre 2022.

Pour cette cérémonie les autorités civiles et militaires ont participé à la remise des prix : Monsieur **Maxime SAINT-GERMES** directeur de l'ONaC/VG, Monsieur le sénateur **Pierre-Antoine LÉVI**, de Madame **Brigitte BARÈGES** maire de Montauban accompagnée de Monsieur **Robert INFANTI**, Madame **Catherine BOURDONCLE** représentant le président du conseil départemental, Monsieur **Patrice GARRIGUES** et de Madame **Sabrina DELRIEU** conseillers régionaux Occitanie, Monsieur le Colonel **Fabrice DUDA** commandant la base de défense de Montauban. Les maires des communes de Castelsarrasin, de Moissac, de Reyniès ainsi que le représentant du président des maires de Tarn-et-Garonne étaient aussi présents.

Au cours de cette cérémonie le président **Erick LEBRUN** a procédé à l'intronisation d'une jeune porte drapeau **Emma PORÉE** qui s'est engagée à porter le drapeau de l'association auxquelles elle serait conviée. Il est à noter que cette jeune fille a été lauréate du prix de l'encouragement au civisme en 2021. M. **Robert DELBÈS** lui a remis la médaille de la reconnaissance des bienfaits.

A l'issue de la cérémonie, les différentes autorités ont pris la parole afin d'exprimer leur satisfaction de participer à cette cérémonie de remise de prix. Dans l'ordre ont pris la parole M. **LÉVI**, Madame **BARÈGES**, Madame **BOURDONCLE**, Monsieur **GARRIGUES** et le Colonel **DUDA**.

4.3 Le troisième forum de la citoyenneté au Lycée CAPOU

Les élèves de 1^{ère} SAPAT (Services aux Personnes et Aux Territoires) au Lycée Agricole CAPOU de Montauban, organisaient le 13 avril, pour la troisième fois, un forum de la citoyenneté. Ils étaient accompagnés dans l'organisation de ce projet par trois enseignants, **Isabelle CARDO**, **Cédric COMBES** et **Karine RODILLA**. Etant partenaire depuis deux ans avec le lycée CAPOU dans le cadre de prix de l'encouragement au civisme, l'ANMONM82 avait été sollicitée pour intervenir dans ce projet.

L'objectif de cette action était d'initier tous les apprenants de l'établissement aux différentes formes d'engagements possibles sur le territoire, de susciter l'engagement et de valoriser ceux existants, tout en sensibilisant à la différence à travers le sport adapté.

Divers stands animés par les partenaires étaient regroupés par pôle.

L'ANMONM82 avait mis en place un atelier sur l'ordre national du Mérite et son association. **Bernard VALETTE**, **Eugène COJAN** et **Erick LEBRUN** ont tenu cet atelier. Sur le site différents pôles étaient mis en place et notre section appartenait au pôle défense, reconnaissance de la nation, avec la Légion d'honneur, l'ordre national du Mérite et l'ONaC/VG.

C'est environ une centaine d'élèves qui ont pu tourner dans les différents stands, échanger avec les partenaires présents.

4.4 Rallye citoyen

La cinquième édition du rallye citoyen a eu lieu le mardi 18 avril 2023 au centre d'instruction élémentaire de conduite (CIEC) à Castelsarrasin, au profit des collégiens de Tarn-et-Garonne. Cette activité, organisée par la défense pour le « trinôme académique », s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord qui associe ce ministère avec celui de l'éducation nationale, du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et l'institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Le thème pour cette année était « Au service de la France ».

Près de 250 collégiens, issus de 14 établissements du département, dont 6 classes de défense, ont participé à cette journée animée par 31 partenaires dont la section de Tarn-et-Garonne de l'ANMONM.

Les 35 équipes, composées de 6 à 8 élèves, ont suivi un parcours jalonné d'ateliers organisés par les 31 partenaires, institutionnels ou associatifs, présents. Une fois l'atelier terminé, un nombre de point était attribué à chaque groupe, en fonction de son comportement et des réalisations accomplies. La 1^{ère} place est cette année attribuée à l'équipe du collège Jean Rostand de Valence d'Agén.

4.5 L'engagement de jeunes au sein de la Croix Rouge Française : la remise du prix

Depuis 2019, le partenariat avec la Croix-Rouge de Tarn-et-Garonne permet de promouvoir et diffuser les valeurs d'engagement, de citoyenneté et de civisme dans l'ensemble du corps social représenté par les actions des " Jeunes Engagés de la Croix-Rouge française et celles de leurs formateurs ". Les 2 Présidents (**Erick LEBRUN** et M. **Francis CAUSSANELLE** vice-président de la délégation Territoriale du Tarn-et-Garonne) entourés par leurs bénévoles ont organisé la remise du prix le samedi 25 novembre. 4 Lauréats de 13 à 20 ans ont reçu ce prix.

Les autorités ont souhaité rendre hommage à cet engagement par leur présence : Mme **Marine HAMELET** députée de Tarn-et-Garonne, M. **Michel WEILL** Président du conseil départemental, madame **Pauline FORESTIER** conseillère municipale de la mairie de Montauban, M. le Colonel **Fabrice DUDA** commandant la base de Défense de Montauban, M. **Pédro RODRIGUEZ**

représentant le maire de Caussade. Il ne faut pas oublier les nombreux présidents d'associations patriotiques amies qui avaient fait le déplacement.
Cette action est portée par notre compagnons **Georges CLANCIER**.

4.6 Une belle réunion intersection

Le vendredi 27 octobre 2023, L'ANMONM82 a organisé la réunion « Intersection N ». M **Jean-Louis HOURSANGOU** (administrateur national) était présent pour échanger avec les différentes sections.

Le président **Erick LEBRUN** présenta rapidement les actions de sa section au sein du Tarn-et-Garonne comme la remise du prix du comportement citoyen au JSP, comme le prix des jeunes engagés de la Croix-Rouge, du prix de l'encouragement au civisme et le prix de l'initiative mémorielle. Il informa qu'en cette année du 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite par le Général de Gaulle, l'ANMONM82 a organisé en liaison avec la région Occitanie une belle exposition à la maison de la région à Montauban.

Plusieurs points ont été abordés comme le point de situation du nouveau système d'information de l'ANMONM que tout le monde attend avec impatience afin de faciliter la vie des membres des sections surtout des trésoriers et des webmasters.

D'autres points ont été évoqués comme les relations avec le siège national, les possibilités de financement de certains moyens de communication ou la demande d'achat de nouveaux drapeaux, la position de la section de l'Aveyron au sein du groupement régional, les relations ANMONM - souvenir Français et la revalorisation de l'indemnité kilométrique à la suite de l'augmentation du carburant. La plupart des interrogations ont pu être levées même si la mise en place du nouveau système d'information reste pour beaucoup une préoccupation majeure pour la continuité de la vie des sections. La réunion des présidents à Paris le 30 novembre devra lever ces inquiétudes.
La prochaine réunion d'intersection sera organisée dans le Tarn.

5. 60ème anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite

5.1 Exposition pour la création 60ème anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite.

L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite section de Tarn-et-Garonne (ANMONM82) a organisé une exposition, à la Maison de la Région de Montauban, dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite.

L'inauguration s'est déroulée le 6 novembre à la maison de la Région de Montauban. Dans son allocution le Président de la section de Tarn-et-Garonne **Erick LEBRUN** a rappelé l'origine de la création de cet ordre :

« Créé en 1963 par le général de Gaulle, ce nouvel ordre national est le second ordre de la République après la Légion d'honneur, son but étant de distinguer les services rendus à la nation par des membres de la société civile et militaire agissant dans leur domaine, à leur place et dans tous les secteurs de la société. Cet ordre à trois vocations : traduire le dynamisme de la société, donner une valeur d'exemple et reconnaître la diversité. Sa devise est « Honneur, Solidarité, Mémoire » ». Les membres du comité de section ont créé une exposition accessible aux citoyens pour relater l'historique de cet ordre national, montrer les différentes actions de la section locale.

De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes pour ce bel événement présidé par le préfet de Tarn-et-Garonne **Vincent ROBERTI** et le président de l'ANMONM82 **Erick LEBRUN**. Aussi, de nombreux amis présidents d'associations patriotiques du département avaient répondu présents.

5.2 Conférence Contexte de la création de l'ONM-Valeurs de l'ONM en 2023

Dans le cadre du 60^{ème} anniversaire, pour faire rayonner les valeurs de l'ONM auprès d'un grand nombre de citoyens la section de Tarn-et-Garonne a organisé un autre temps fort avec Le professeur Jean-Louis MATHARAN qui nous a fait l'honneur d'animer une conférence "Contexte de la création de l'ONM - Valeurs de l'ONM en 2023 le 9 novembre 2023 à 18h00 à l'ancien collège (Montauban). La conférence a attiré de nombreux présidents d'associations amies et des adhérents.

6. Événements inter-associatifs : SMLH ~ ANOCR ~ AOR ~ ANMONM ~ ASOR (depuis septembre 2019)

6.1 La coque des rois à la salle Laurier de Montech est de retour pour les associations patriotiques

Après deux années d'absence causé par la crise sanitaire, le samedi 14 janvier la coque des rois a fait son retour. 5 associations patriotiques du département se sont regroupés pour organiser cette belle manifestation : la société des membres de la Légion d'honneur, l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, l'association nationale des officiers de carrière en retraite, l'association des officiers de réserve et l'association des sous-officiers de réserve (la dernière venue en 2020). En 2023, la présidence revenait au Lieutenant-colonel (h) **Erick LEBRUN**, président de l'ANMONM82, d'organiser cette manifestation conviviale et amicale. Les convives avaient rendez-vous à partir de 15H00 à la salle Laurier à Montech, mise à disposition par Monsieur **Jacques MOIGNARD** maire de la ville, pour partager la célèbre coque des rois. L'après-midi s'est déroulé autour de belles galettes et dans la joie de se retrouver pour de nombreux adhérents des associations.

De nombreuses autorités civiles et militaires avaient répondu présents : Madame **Chantal MAUCHET**, préfète de Tarn-et-Garonne, Madame **Marine HAMELET**, députée de la deuxième circonscription de Tarn-et-Garonne, de Messieurs **Pierre-Antoine LÉVI** et **François BONHNOMME**, sénateurs du département, de Madame **Isabelle LAVERON**, conseillère régionale, de Monsieur le Colonel **Fabrice DUDA**, commandant la base de défense de Montauban et DMD et de nombreux élus Tarn-et-Garonnais.

6.2 Sortie culturelle dans le Lot

Les conseils d'administration de cinq associations patriotiques, les sections départementales des membres de la Légion d'honneur, des membres de l'ordre national du Mérite, de l'association nationale des officiers de carrière en retraite, l'association des officiers de réserve, et l'association des sous-officiers de réserve avaient proposé à leur adhérents une sortie culturelle dans le Lot. En 2023, la SMLH82 avait en charge l'organisation de cette journée importante pour les six associations.

50 personnes ont participé le 14 mai à cette belle journée. Au programme visite du Château de Cénevières, un joyau de la Renaissance en vallée du Lot à 6 km de Saint-Cirq-Lapopie, croisière, dégustation de produits lotois...

6.3 Circuit touristique en Corrèze

Le 4 octobre 2023 les conseils d'administration de cinq associations patriotiques, les sections départementales des membres de la Légion d'honneur, des membres de l'ordre national du Mérite, de l'association nationale des officiers de carrière en retraite, l'association des officiers de réserve, et l'association des sous-officiers de réserve avaient proposé à leur adhérents une sortie culturelle.

Au programme visites :

- Visite des « Pans de Travassac » ;
- Visite guidée de Collonges-la-Rouge, célèbre cité colorée par ses pierres de gré rouge ;
- Visite guidée de l'Oppidum de Uxellodunum près de Vayrac ;
- Lieu de la dernière bataille de la Guerre des Gaules en 51 avant Jésus-Christ.

45 participants grâce à l'énergie de **Christian DUTIL**.

6.4 Couscous ASOR82

Le 15 octobre Jacques **NICLAUSSE** a régalé plus de 80 convives grâce à son couscous légendaire. Le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

6.5 Un concert inter associations de haut niveau

Le 24 octobre 2021 près de 300 personnes étaient venues dans la salle Laurier à Montech admirer la prestation d'une magnifique chorale, « sur les ailes du chant ». Après une annulation en octobre 2022, il avait été décidé de programmer ce nouveau concert le dimanche 14 mai après-midi, toujours à la salle Laurier de Montech. Les invités ont rempli la salle et étaient heureux de se retrouver grâce à l'initiative des conseils d'administration de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, des officiers de carrière en retraite et des officiers et sous-officiers de réserve du département. En plus, cette année, ils ont associé une deuxième chorale « le chœur des Piémontais ». Le programme était différent, mêlant le français, l'italien et le piémontais. Les deux chorales se sont produites successivement et ont chanté un chant commun « vapensiero ».

En 2021, cinq associations soutenaient cette manifestation et en 2023 une sixième association, l'association national des « Croix de Guerre et de la Valeur Militaire » (ANCGVM82) les a rejoints. Leurs présidents étaient tous présents cet après-midi ou représentés

7. Le Bulletin de liaison départemental

Le Bulletin de Liaison est un outil indispensable à la cohésion entre les adhérents de l'ANMONM 82 grâce à la diffusion d'informations. 2 Parutions en 2023 : Avril & Octobre.

Il regroupe de nombreuses rubriques :

- Vie de notre Section ;
- Informations Sociales et Administratives ;
- Evénements exceptionnels ;
- Commémorations ;
- Reportages ;
- Vécu de nos Adhérents ;
- Témoignages, etc.

La réalisation et la diffusion ont été assurées par **Wilhelm BUSCH** en 2023. Pour soutenir la production du bulletin, un comité de rédaction a été nommé, composé des personnes suivantes : **Wilhelm BUSCH - Jean-Marc DETAILLEUR - Erick LEBRUN - François NAUD**.

Il est envoyé par voie postale à tous les adhérents et autorités du département et diffusé sur le Site de l'ANMONM ~ Section de Tarn-et-Garonne : En construction actuellement...

8. Visites aux anciens

Monsieur **Michel GABACH** rend visite aux adhérents pour éviter leur isolement. Il téléphone régulièrement à des Compagnons pour prendre de leurs nouvelles et pour ne pas perdre le lien. Il n'hésite pas à alerter le comité de section sur la situation d'un compagnon qui se dégrade (précarité, maladie, isolement, etc.).

L'année 2023 a vu les responsables de secteurs remettre une boîte de chocolats aux adhérents de plus de 80 ans pour les fêtes de fin d'année. La section compte 57 adhérents de plus de 80 ans.

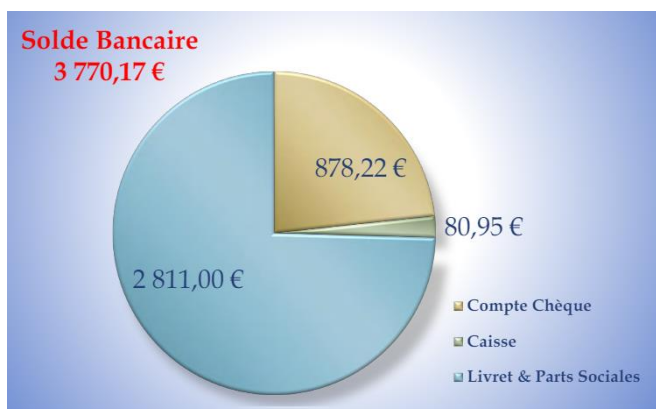
Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER par le Lieutenant-colonel (er) EUGENE COJAN

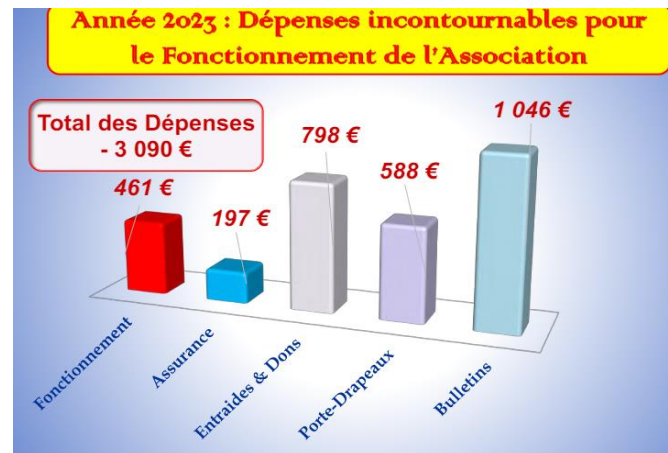
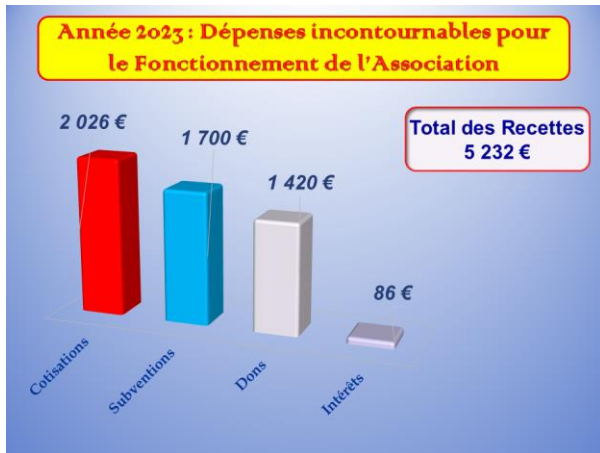
Budget présenté en 4 points :

1. Bilan au 31 décembre 2023
2. Bilan des Recettes et des Dépenses
3. Points à retenir de l'année 2023
4. Budget prévisionnel 2024

1. Bilan au 31 décembre 2023

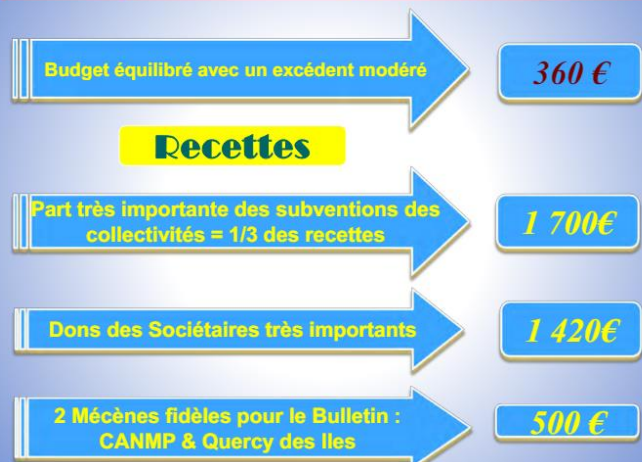


2. Bilan des Recettes et des Dépenses



3. Points à retenir de l'année 2023

Remarques sur le Budget 2023 : Recettes

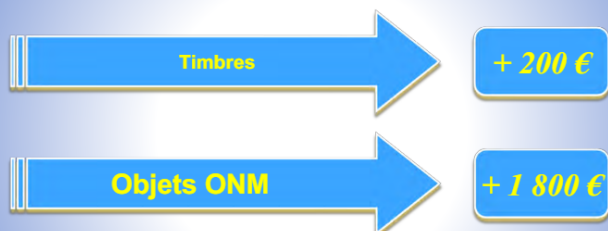


Remarques sur le Budget 2023 : Dépenses



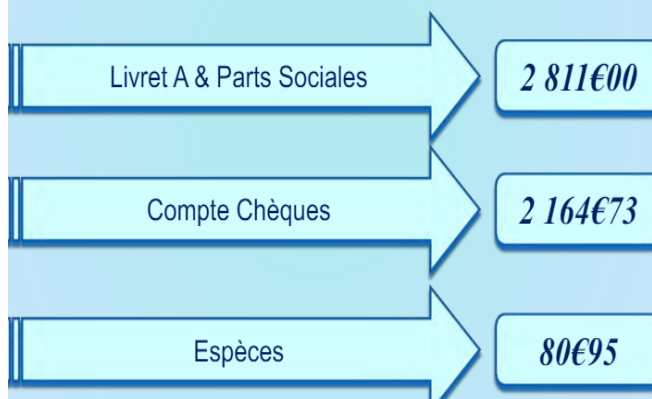
Remarques sur le Budget 2022

Réserves pour 2024



Avec cette réserve de 2 000€, l'avoir global au 31 décembre 2023 était de :
 $3\ 770\text{€} + 2\ 000\text{€} = 5\ 770\text{€}$

Avoir au 23 Mars 2024 : 5 056€68



4. Budget prévisionnel 2024

<i>Recettes</i>	<i>Budget Prévisionnel 2024</i>	<i>Dépenses</i>
<p style="text-align: center;"><u><i>Liquidités</i></u></p> <p>Cotisations (130 x 35€) 4 550 € Abonnement « Le Mérite » 1 000 € Dons 950 € Subventions 1 900 € Prix (Civisme ~ Citoyen ~ Croix-Rouge) 1 800 €</p> <p style="text-align: center;">Total : 10 200 €</p>		<p style="text-align: center;"><u><i>Fonctionnement</i></u></p> <p>Bureau</p> <p>➤ Bulletin 1 500 € ➤ Vie courante + Objets ONM 900 €</p> <p>Cotisations (130 x 20€) 2 600 € Abonnement « Le Mérite » 1 000 € Porte-drapeau 800 € Prix (Civisme ~ Citoyen ~ Croix-Rouge) 2 000 €</p> <p style="text-align: center;">Total : 8 800 €</p>
<p style="text-align: center;"><u><i>Manifestations</i></u></p> <p>➤ Assemblée générale ➤ Coque des Rois Total : 3 750 € ➤ Sortie Section</p>		<p style="text-align: center;"><u><i>Manifestations</i></u></p> <p>➤ Assemblée générale ➤ Coque des Rois Total : 4 000 € ➤ Sortie Section</p>
<p style="text-align: center;"><u><i>Divers</i></u></p> <p>➤ Vente d'objets ONM 250 €</p>		<p style="text-align: center;"><u><i>Divers</i></u></p> <p>➤ Entraide 1 100 € ➤ Divers (Dons, Prix, etc.) 300 €</p>
<p>Total Recettes : 14 200 €</p>		<p>Total Dépenses : 14 200 €</p>

Équilibre

Le rapport financier 2023 est adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité.

ELECTION AU COMITE DE SECTION

1. Élection au Comité de Section : Le Comité Actuel

Fonction	Nom Prénom
Président Honoraire	DOUMENC Christian
Président Honoraire	DETAILLEUR Jean-Marc
Président Honoraire	DELBÈS Robert
Président de section	LEBRUN Erick
Vice-président - Chargé des Relations avec l'Armée	BON Philippe
Vice-président – Commission Encouragement & Civisme	VALETTE Bernard
Vice-président	MANIEZ Thierry
Trésorier	COJAN Eugène
Trésorier-adjoint	DOMINATI Edmond
Secrétaire	GUÉGAN Hanane
Secrétaire adjointe	LAMARQUE Myriam
Membre et responsable des relations avec les anciens et correspondant secteur Montauban	GABACH Michel
Membre et correspondant secteur Beaumont-de-Lomagne	DUPUY Guy
Membre et correspondant secteur Moissac Castelsarrasin	CLANCIER Georges
Membre	MARCHÉ Marie-Thérèse
Membre	MOLINIÉ Jean-Pierre
Sympathisante	LIMONGI Marie-Christine

2. Renouvellement du Comité

Tiers Renouvelable (Tous volontaires pour un nouveau mandat) :

- ✓ **BON Philippe**
- ✓ **CLANCIER Georges**
- ✓ **DUPUY Guy**
- ✓ **MARCHÉ Marie-Thérèse**

Nouveaux Candidats :

- ✓ **GELIN Éric**

Le nouveau comité de section validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale est le suivant :

- ✓ **DOUMENC Christian** : Président Honoraire
- ✓ **DETAILLEUR Jean-Marc** : Président Honoraire
- ✓ **DELBÈS Robert** : Président honoraire et membre

Membres :

LEBRUN Erick - BON Philippe - VALETTE Bernard - COJAN Eugène - DUPUY Guy - GABACH Michel - CLANCIER Georges - GUÉGAN Hanane - LAMARQUE Myriam - MARCHÉ Marie-Thérèse – MANIEZ Thierry - MOLINIÉ Jean-Pierre - DOMINATI Edmond

Membre sympathisant

:

- ✓ **LIMONGI Marie-Christine**
- ✓ **GELIN Éric**

3. Election par le comité de section

Le comité de section s'est réuni le mercredi 3 avril 2024 et le lundi 22 avril 2024 à la maison du Combattant à MONTAUBAN à 10h00 pour élire les membres du nouveau comité de section. A l'unanimité le comité de section est élu, ci-dessous le tableau qui présente les membres et leur fonction :

Fonction	Nom Prénom
Président Honoraire	DOUMENC Christian
Président Honoraire	DETAILLEUR Jean-Marc
Président Honoraire	DELBÈS Robert
Président de section	LEBRUN Erick
Vice-président - Chargé des Relations avec l'Armée	BON Philippe
Vice-président – Commission Encouragement & Civisme	VALETTE Bernard
Vice-président	MANIEZ Thierry
Trésorier	COJAN Eugène
Trésorier-adjoint	DOMINATI Edmond
Sympathisant et deuxième trésorier adjoint	GELIN Éric
Secrétaire	GUÉGAN Hanane
Sympathisante : Secrétaire adjointe	LIMONGI Marie-Christine
Membre	LAMARQUE Myriam
Membre et responsable des relations avec les anciens et correspondant secteur Montauban	GABACH Michel
Membre et correspondant secteur Beaumont-de-Lomagne	DUPUY Guy
Membre et correspondant secteur Moissac Castelsarrasin et responsable du dossier Croix-Rouge	CLANCIER Georges
Membre	MARCHÉ Marie-Thérèse
Membre	MOLINIÉ Jean-Pierre
Porte-drapeaux	Maurice HIRON, porte drapeau titulaire, secteur Montauban Guy FERRERO, porte drapeau suppléant,

secteur Montauban
André SERGUES, porte drapeau suppléant,
secteur Montauban
Christian MAJOREL, porte drapeau
suppléant, secteur Montauban,
Emma POREE, porte drapeau suppléant,
secteur Montauban

Jacques GAILLAC, porte-drapeau, secteur
Moissac Castelsarrasin
Franck EBELY porte drapeau secteur
Moissac Castelsarrasin
Noélie JOUIN porte-drapeau suppléant
secteur Moissac Castelsarrasin

Hanane Guégan :
Secrétaire



Président :
Lieutenant-colonel (h) Érick LEBRUN

